OUVERTURE DE LA FOIRE AGRICOLE 2013

24 OCTOBRE 2013 – 10H00

DISCOURS DE MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Ministre,
Madame la Présidente du Comité organisateur,
Mesdames et Messieurs,

Originaire d'un département du Sud-Ouest rural, l'Aveyron, qui donne à la France de grands leaders agricoles, c'est un plaisir tout particulier pour moi d'être présent pour l'ouverture de cette foire agricole. Cet événement, dont je salue la tenue permettra, jusqu'au 3 novembre prochain à un maximum d'acteurs – agriculteurs, professionnels de l'agroalimentaire, distributeurs, petits commerçants et consommateurs – de se rencontrer et d'échanger sur la place et le devenir de l'agriculture en Polynésie française.

Si l'on prend en compte l'autoconsommation des produits agricoles, estimée à près de 9,5 milliards de Francs Pacifique

par an, auxquels il convient d'ajouter les 7,5 milliards de Francs Pacifique provenant, chaque année, de la commercialisation des produits agricoles, l'agriculture représente le deuxième secteur économique de la Polynésie française, à égalité avec la pêche et derrière le tourisme. Il convient cependant d'avoir en tête que le niveau d'autosuffisance de la Polynésie française doit pouvoir s'accroître afin d'améliorer le solde de la balance commerciale du territoire.

Annonce de plan

Monsieur le Ministre, je partage votre ambition et votre engagement pour l'agriculture polynésienne. L'agriculture, ce sont des produits, d'une part, et ce sont des hommes et des femmes d'autre part.

Ce sont des produits, tout d'abord, et ceux de Polynésie française sont particulièrement riches et de qualité. De la production du coprah dans les archipels aux ananas de Moorea en passant par les fruits des Australes et la vanille de Taha, il

est incontestable que l'agriculture en Polynésie française joue un rôle fondamental majeur dans le maintien des paysages et la préservation des équilibres écologiques. Je prends pour exemple la forêt qui, avec plus de 250 000 hectares dont 140 000 de forêts primaires et secondaires, contribue à la stabilisation des sols, à la protection des nappes d'eau souterraine et à la diversité des paysages des îles.

L'agriculture polynésienne continuera de créer des emplois et de la valeur ajoutée si elle gagne la bataille de la recherche de la qualité. L'usine de jus de fruits de Moorea est un exemple d'intégration de l'agriculture dans un bassin économique et social puisqu'elle valorise à la fois les produits locaux mais aussi les jeunes talents locaux provenant de l'établissement public d'enseignement agricole d'Opunohu, financé par l'Etat, qui accueille 230 élèves et constitue le principal lieu d'enseignement agricole en Polynésie française et que j'ai visité il y a quelques jours.

Dès aujourd'hui et à l'avenir, dans une démarche de coopération partenariale, l'Etat est prêt à apporter son soutien à la mise en place de labels de qualité pour les produits du territoire, en lien avec l'image forte de Tahiti à l'export. L'Etat est aussi prêt à contribuer au développement des démarches de certification d'itinéraires de production assurant le respect des normes sanitaires, environnementales et de qualité. Enfin, l'Etat est prêt à aider la Polynésie française à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur d'une agriculture raisonnée.

L'agriculture, ce sont par ailleurs des femmes et des hommes, qui ont fait le choix de dédier leur vie à ce métier unique. Le métier d'agriculteur est un métier difficile. Les conditions de travail peuvent être pénibles, les cours agricoles fluctuent et les revenus sont parfois très variables. Mais le métier d'agriculteur est exceptionnel parce qu'il offre au travailleur le fruit de son effort. La satisfaction de l'agriculteur vient de sa capacité à valoriser sa terre, à produire de la qualité qui sera appréciée sur l'ensemble du territoire. Enfin, bien entendu, cette satisfaction provient de sa capacité à s'intégrer à

une structure sociale où il joue un rôle déterminant de préservation du cadre de vie. Il faut des qualités devenues désormais rares dans notre société pour être un bon agriculteur. Il faut de l'abnégation, de la patience, du travail, du savoir-faire et une humilité face aux règles imprévisibles de la nature.

Si on fait preuve de ces qualités, alors on peut être satisfait : l'agriculteur tire son revenu directement de la force de son travail et ses efforts nombreux lui permettent de voir sa propriété grandir et croître.

Ces qualités, je crois que l'on peut aisément les retrouver chez Louise MAITERE et chez Heu-Kong SHAN-HANG dont je voudrais, Monsieur le Ministre, Madame la Présidente du comité d'organisation, parler à présent.

{Se tournant vers Mme Louise MAITERE}

Née le 22 février 1954 à Papeari, Mme Louise MAITERE, vous débutez la vie active à l'âge de 19 ans en qualité de coursière pour l'agence de voyages « Tahiti tours ». Active et déterminée, vous occupez différents postes: employée au sein de la filiale « Tahiti paysage », agent du service des prêts bancaires de la banque d'Indochine, et secrétaire au sein de la chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire.

Par la suite, vous obtenez une mutation au service du développement rural et y demeurez jusqu'à ce jour en tant qu'adjoint administratif du département « information et documentation », en charge de l'organisation de manifestations à vocation agricole, comme la foire agricole ou encore les floralies. Issue d'une famille nombreuse et ayant grandi dans un milieu rural, vous avez appris la rigueur, la patience, le sérieux, l'enthousiasme et des capacités d'adaptation qui vous ont permis de comprendre le milieu agricole que vous soutenez aujourd'hui dans votre activité.

{Se tournant vers M. Heu Kong SHAN-HANG}

Né le 19 juillet 1939 à Afaahipi, à Paiarapu-est, M. Heu Kong SHAN-HANG, vous êtes issu d'une famille d'agriculteurs et avez appris, dès votre plus jeune âge, aux côtés de vos parents, les rudiments du travail de la terre. Désireux de voler de vos propres ailes, *si je puis dire*, vous quittez l'exploitation familiale et commencez la culture de pastèques et concombres sur une parcelle d'environ 2500 m². Soucieux de développer vos techniques dans ce domaine, vous entreprenez avec votre ami M. Roger YUAN, un voyage en Nouvelle-Zélande, où vous vous initiez à la culture des légumes hydroponiques[1]. De retour à Tahiti, vous mettez en pratique ce qui vous a été enseigné et devenez avec votre ami, un pionnier dans l'utilisation de ce procédé. A présent, vous êtes un agriculteur particulièrement reconnu et pouvez être légitimement fier de votre parcours au sein de l'agriculture polynésienne.

Mme MAITERE et M. SHAN-HANG, vous avez réalisé un travail remarquable, avec une implication et un dévouement sans faille au bénéfice du développement du secteur primaire en Polynésie française.

[1] Culture hors-sol qui utilise des solutions nutritives renouvelées, sans terre naturelle.

Aussi, c’est une immense joie pour moi, de pouvoir au nom de la République française, vous remettre à chacun ces insignes, qui sont une juste reconnaissance de l’Etat et un hommage au travail accompli avec effort et abnégation.

Mme Louise MAITERE,

Au nom du Ministre de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la forêt, nous vous faisons Chevalier de l’Ordre du Mérite agricole.

M. Heu Kong SHAN-HANG,

Au nom du Ministre de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la forêt, nous vous faisons Chevalier de l’Ordre du Mérite agricole.